

## Feuille de route - Groupe **Institutions / Démocratie**

La Covid-19 a révélé la robustesse et la fragilité du système politique et territorial européen. L'Europe s'est déployée contre les conséquences économiques et sociales de la crise avec une rapidité, une cohésion et une effectivité inattendues au regard de la crise précédente, celle des dettes souveraines.

Après 15 jours de flottement, un dispositif colossal a été inventé et mis en œuvre de concert par la BCE, la BEI, la Commission, le Conseil et le Parlement depuis la mi-mars 2020. Pour autant, fin 2020, le lancement du plan de relance butte sur le chantage de deux gouvernements illibéraux (ceux de Hongrie et de Pologne).

La réponse à la Covid-19 montre qu'il y a de fait une souveraineté multiniveaux, c'est-à-dire une articulation de politiques publiques entre des autorités qui agissent aux niveaux européen, nationaux, régionaux et urbains. Face à la pandémie, on a éprouvé l'efficacité et l'utilité de décisions qui embrassent l'UE comme une entité territoriale d'ensemble, et pas seulement comme un emboîtement d'Etats-nations membres. Ainsi, il paraît maintenant évident qu'il faut une politique européenne de santé sans remettre en cause, au contraire, les politiques existantes, qui sont ici de la responsabilité des gouvernements nationaux et là des gouvernements régionaux.

En même temps, l'ensemble de ces autorités et de ces niveaux sont menacées par la méfiance et le procès en illégitimité par des courants populistes et illibéraux tant dans la société civile que dans la société politique.

Le groupe Territoire/Démocratie/Institutions posera un état des lieux du fonctionnement réel de la souveraineté en Europe ; il décrira l'étaticité européenne telle qu'elle fonctionne, en s'affranchissant de la comparaison normative avec la souveraineté classique de l'Etat-nation.

En effet, l'Europe n'est pas une nation ni un peuple ; par ailleurs les gouvernements nationaux en sont l'un des acteurs, importants, mais parmi d'autres.

A partir de cette tomographie, il sera possible de proposer des dispositifs et des réformes pour épanouir et conforter ce qui fonctionne, et se passer de ce qui freine. Ce faisant, l'exercice de cette souveraineté territoriale qui marche ne peut que gagner à s'ancrer dans une souveraineté populaire qui lui correspond - ce qu'on appelle démocratie : ses formes, ses déclinaisons et ses dispositifs feront donc tout autant l'objet de propositions.